ROZOY FLASH

12 avril 2012 N°118

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mars 2012

La séance du Conseil Municipal du 23 mars, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD
- Frédéric QUIGNON,
- Roger ANDRE,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- Nathalie FLUCHER,
Pouvoir à José FLUCHER
- Jeany MAIZIERES,
Pouvoir à Sandrine CHARLIER
- Dominique LECLERCQ,

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- DETR 2012,
- Conventions de mises à disposition du personnel au S.I.E.M.P.P.R.
- Convention de mise à disposition du personnel du Syndicat du Secteur Scolaire du Collège,
- Créations contrats CUI-CAE,
- Renouvellements contrats CUI-CAE,
- Cantine scolaire,
- Intégration de la commune de CLERMONT-LES-FERMES à la Communauté de Communes "Les Portes de la Thiérache",
- Convention de mise à disposition de locaux au S.I.E.M.P.P.R.,
- Vente d'un terrain au Syndicat d'Adduction d'Eau,
- Création d'une régie de recettes,
- Délégation au Maire,
- Compte de gestion – exercice 2011 (commune et ZAC),
- Compte administratif – exercice 2011 (commune et ZAC),
- Affectation du résultat – exercice 2011,
- Subventions année 2012,
- Taux d'imposition année 2012,
- Budget primitif – exercice 2012 (commune et ZAC),
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

DETR 2012 (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

M. le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation de rendre tous les locaux publics accessibles aux personnes handicapées pour la fin 2015.
Avant cette échéance, des subventions importantes sont susceptibles d'être obtenues pour aider les communes à se mettre aux normes.
Le Conseil Municipal décide donc de solliciter l'Etat pour une subvention de 30 à 55% du montant des travaux estimés pour l'accessibilité et la mise en sécurité des locaux de la mairie.
42 000 € ont déjà été obtenus du Département et un dossier de financement est en cours auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aisne.
Le coût de l'opération est estimé à 230 000 € et comprend la réalisation de toilettes pour personnes handicapées, la création d'un escalier de secours pour les salles de l'étage et l'installation d'un ascenseur.
Ces deux derniers aménagements seront réalisés sur la façade arrière de la mairie et seront intégrés dans une construction en parois de verre.

CONVENTION DE MISES A DISPOSITION DU PERSONNEL AU S.I.E.M.P.P.R.

M. José FLUCHER, 1er Adjoint, est autorisé à signer les conventions de mise à disposition au Syndicat des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand (S.I.E.M.P.P.R.), de Mmes Ombeline RAMELET et Claudine DUPONT.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DU SYNDICAT DU SECTEUR SCOLAIRE DU COLLEGE

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de M. Dominique BOITTE par le Syndicat du Secteur Scolaire du Collège.

CREATIONS CONTRATS CUI-CAE

Il est décidé de créer deux contrats d'accompagnement dans l'emploi à compter du 16 avril 2012.
Le premier concernant Mme Claudine DUPONT est une continuité du poste qu'elle occupe au S.I.E.M.P.P.R.
Le second poste sera essentiellement dévolu aux travaux sur les chemins et sera occupé par M. Damien HALLÉ.

RENOUVELLEMENTS CUI-CAE

Le Conseil Municipal décide de renouveler les postes de MM Kevin GAPE et Jean-Louis LESIEUR pour une durée de 6 mois, à compter du 1er mai 2012.

CANTINE SCOLAIRE

Le service de cantine scolaire étant aujourd'hui assuré par le Collège, un service de bus est organisé chaque jour afin d'y emmener les enfants des classes maternelles.
M. le Maire évoque la possibilité d'une organisation moins astreignante et moins fatigante pour les enfants à condition de disposer d'un local à proximité des écoles.
Le Conseil Municipal décide donc d'étudier toute éventualité concernant l'organisation de la cantine scolaire, notamment une possibilité d'accueil à proximité des écoles.

INTEGRATION DE LA COMMUNE DE CLERMONT-LES-FERMES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES "LES PORTES DE LA THIERACHE"

Vu le schéma départemental de coopération intercommunale approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2011, il est décidé d'approuver l'intégration de la commune de CLERMONT-LES-FERMES à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache.
Le nouveau périmètre de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache sera donc désormais constitué des 30 communes du canton de ROZOY-SUR-SERRE.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU S.I.E.M.P.P.R.

M. José FLUCHER, Maire-adjoint, est autorisé à signer la convention à passer avec le S.I.E.M.P.P.R. concernant la mise à disposition des locaux de l'école.

VENTE D'UN TERRAIN AU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU

M. le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de l'enquête publique relative aux périmètres de protection des puits de captage d'eau potable, il a été observé que le puits n° 1, propriété du Syndicat des Eaux, se trouvait sur un terrain communal.
Afin de régulariser la situation, il est donc décidé de vendre la parcelle concernée, d'une contenance de 10 ares, au prix de l'euro symbolique au Syndicat des Eaux. Les frais relatifs à cette vente, confiée à Maître PATÉ, notaire à ROZOY, seront supportés par le Syndicat des Eaux.

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES

Afin de pouvoir encaisser les sommes provenant de la vente de matériels réformés, il est décidé de créer une régie de recettes communale.

DELEGATION AU MAIRE

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de la Préfecture de l'Aisne l'informant que la délibération prise en date du 17 février 2012 concernant la délégation au Maire dans le cadre du recrutement d'agents non titulaires est sans objet et doit donc être annulée.
Le Conseil Municipal décide donc d'annuler cette délibération.

COMPTES DE GESTION – EXERCICE 2011 (COMMUNE ET ZAC)

Les comptes de gestion, préparés par M. BONIFAS, receveur principal, et reprenant les éléments du compte administratif, sont adoptés.

COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2011 (COMMUNE ET ZAC)

Le compte administratif 2011, présenté par M. José FLUCHER, Adjoint aux finances est adopté.

Pour la commune :
- le total des dépenses de fonctionnement est de 789 465,26 € pour des recettes d'un montant de 933 060,03 €.
- les dépenses d'investissement s'élèvent à 347 859.55 € et les recettes à 292 430,33 €.

Pour la ZAC :
- aucune opération enregistrée en 2011.

AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2011

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2011 présentant un excédent de fonctionnement d'un montant de 147 581,39 €, il est décidé d'affecter 114 490,74 € à la section d'investissement 2012 et 33 090,65 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2012

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune qui demeurent donc comme suit :
- taxe d'habitation : 16,77%
- taxe sur le foncier bâti : 16,80%
- taxe sur le foncier non bâti : 33,46%

BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2012 (COMMUNE ET ZAC)

- Pour la commune, le Conseil Municipal adopte la proposition de budget primitif présenté par M. José FLUCHER, Adjoint aux Finances. Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 853 215,65 € et en investissement pour un montant de 688 176.33 €.
- Pour la ZAC, le Conseil Municipal adopte la proposition de budget primitif. Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 975.00 €. Pas d'investissement prévu pour 2012.

SUBVENTIONS ANNEE 2012

M. le Maire rappelle que le calcul des subventions aux associations se fait en fonction de critères précis : nombre d'adhérents, de manifestations, d'articles de presse, frais de fonctionnement et d'investissement...
En application de ces critères, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2012 :

Anciens Combattants du Canton	50.00 €
Anciens Combattants de Rozoy	50.00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	233.00 €
Jeunes Sapeurs-pompiers	222.00 €
Colombe Rostande	116.00 €
Ecole Jeanne d'Arc – Participation voyage	294.00 €
Ecole de Beauregard – Participation voyage	56.00 €
SIEMP Pays Rostand - Régularisation	398.21 €
Fondation du Patrimoine	100.00 €
Médaillés Militaires	50.00 €
Prévention Routière	70.00 €
Rozoy Motos Quad Passion	1240.00 €
S.P.A.	220.00 €
Société de Chasse	123.00 €
Société de Pêche	210.00 €
Union Sportive Rostande	1251.00 €
Vivre chez Nous	50.00 €
Les Aînés Rostands	283.00 €
La Bigarrure	270.00 €
Tennis de Table	1201.00 €
Fanfare Municipale	50.00 €
Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale	658.00 €
Comité des Fêtes	7395.00 €
T.A.C.T. Thiérache Animation Culture Tourisme (participation à l'école de musique intercommunale)	463.00 €
Foyer Rural du Pays Rostand (dont 1 400.00 € pour l'activité "A fond l'été")	5132.00 €

QUESTIONS DIVERSES

JEU DES 1000 EUROS M. le Maire informe que la commune a été retenue par la chaine radiophonique France Inter afin de recevoir un enregistrement du jeu des 1000 euros (émission du lundi au vendredi de 12h45 à 13h00). L'enregistrement aura lieu à la salle des fêtes le jeudi 10 mai à 18h30. L'accès sera gratuit et des personnes volontaires seront retenues parmi le public pour participer au jeu. Davantage d'informations seront données prochainement.

PIZZERIA

M. le Maire indique qu'un pizzaiolo ambulant sera bientôt à nouveau présent sur la commune chaque lundi soir.

MAISON DE RETRAITE
Le point est fait sur l'évolution du dossier : le permis de construire est accordé et les recherches archéologiques sont restées vaines. Il ne reste donc plus qu'à formaliser l'appel d'offres aux entreprises pour espérer un début de travaux début juillet.

ELECTIONS - Salle des Fêtes de Rozoy-sur-Serre - de 8h00 à 18h00 -
M. le Maire rappelle les dates des prochaines échéances électorales :
- élections présidentielles : dimanches 22 avril et 6 mai
- élections législatives : dimanches 10 et 17 juin

TRAVAUX ASSOCIATION FONCIERE
M. le Maire donne connaissance des travaux réalisés par l'Association Foncière, notamment le goudronnage des entrées de plusieurs chemins.
Il rappelle que ces travaux sont financés par les propriétaires terriens qui versent une cotisation annuelle à l'Association Foncière.
La commune ne participe plus au budget de cette structure mais a décidé, depuis le 5 septembre 2001, d'affecter un crédit annuel de 3 000 € pour les chemins communaux.

Après avoir décidé de plusieurs réunions de commissions, un tour de table clôture la séance qui se termine à 00h15.

INFORMATIONS GENERALES

EXERCICE MILITAIRE – INFORMATION DE LA PREFECTURE DE L'AISNE

Un exercice militaire va se tenir du 22 mai au 22 juin 2012 dans une zone de manœuvre comprenant notre commune.
Il est demandé :
- d'inviter les propriétaires de terrains ensemencés ou non récoltés de les indiquer par un signe apparent,
- de prévenir les habitants que ceux qui subiraient des dommages par suite des manœuvres doivent, sous peine de déchéance, déposer leurs réclamations à la mairie dans les trois jours qui suivent le passage ou le départ des formations militaires.

La zone de manœuvre est affichée en mairie.

Séances de Cinéma - RAPPEL

Vendredi 20 avril
à 20h00
LA VERITE SI JE MENS 3
Date de sortie : 1 février 2012 (1h 59m)

Vendredi 27 avril
à 16h00
ZARAFA
Date de sortie : 8 février 2012 (1h 18min)
A partir de 6 ans

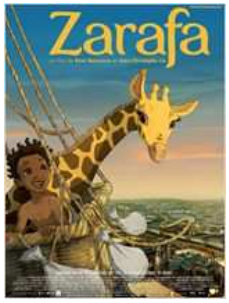

RANDONNEES PEDESTRES
Prochaines sorties :
Samedi 28 avril
Mardi 15 mai
Samedi 26 mai
Mardi 12 juin
Samedi 30 juin

Départ 14h00
Place de l'Europe

DIMANCHE 29 AVRIL
VOITURES ANCIENNES

Rallye touristique de voitures sportives de collection et de prestige (environ 40 véhicules) organisé par le Rotary Club de Meaux (77).
Le parcours prévoit le passsage dans notre commune de la 1ère voiture à partir de 11h30
(D977, rue Notre Dame, rue Charles De Gaulle, D977, D946).
50 minutes environ entre le passage de la 1ère voiture et celui de la dernière.

GENEALOGIE AISNE – PROCHAINES PERMANENCES
Vendredis 20 avril – 10 mai – 15 juin de 16h00 à 19h00
Bureau Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale
6, rue Jean Mermoz - Au-dessus de la Poste
Tél : 03.23.98.51.08 TOTALE GRATUITÉ

CIRCUIT HISTORIQUE DE LAON ET DE L'AISNE
Ce rallye touristique de voitures anciennes passera à Rozoy **le samedi 12 mai en fin de matinée**. Venant de Chéry-les-Rozoy, les participants se dirigeront vers Rouvroy-sur-Serre en passant par Apremont.

TONDEUSES - DEBROUSSAILLEUSES
Le bruit des tondeuses – débroussailleuses, ailleurs que chez le coiffeur, perturbe peut-être la tranquillité de vos voisins. Assurez-vous qu'il n'en est rien avant de lancer les moteurs !